



Déclaration liminaire Comité Technique Local du 27 janvier 2021

Madame la Présidente,

Ce CTL emplois est reconvoqué ce jour, mercredi 27 janvier 2021 afin de valider des suppressions d'emplois au sein de notre direction départementale.

Pour rappel, FO-DGFIP Vaucluse ne discutera avec la direction ni de la répartition ni de la suppression des emplois.

En effet, nous n'avons en aucun cas été mandatés par nos adhérents pour avaliser des suppressions d'emplois.

En 20 ans, plus de 300 emplois ont disparu tout au long d'une succession d'incessantes contre-réformes.

Parallèlement, pour exécuter nos missions, la DGFIP recrute des contractuels, des volontaires du service civique, des apprentis et des stagiaires.

Ces personnels, faiblement rémunérés, remplacent inexorablement de plus en plus des titulaires, montrant ainsi que la DGFIP devient une officine qui copie méticuleusement les méthodes largement éprouvées à la Poste et France Télécom, avec le «succès» qu'on leur a connu.

De plus, lors de nos comités techniques locaux de fin d'année dernière et de début de 2021, la Direction a mis un point d'honneur à avancer sur la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité. Les personnels de Vaucluse ne parviennent toujours pas à comprendre le zèle que vous montrez pour passer en force sur cette réforme en pleine crise COVID.

La concertation autour du projet de géographie revisitée restera un simulacre de « dialogue social » entre les organisations syndicales locales et la direction, qui a ainsi conduit au 1er janvier 2021 à la spécialisation de 3 trésoreries, prélude à leur suppression, préparant ainsi la création, pour l'instant virtuelle, d'un Service de Gestion Comptable (Vaison la Romaine).

A la DDFIP de Vaucluse, la précipitation à vouloir imposer le projet du NRP montre à quel point l'état d'urgence n'est plus sanitaire.

FO DGFIP 84 revendique plus que jamais :

- le RETRAIT du NRP et le MAINTIEN de l'ensemble du réseau de la DDFIP du Vaucluse
- l'arrêt de toutes les suppressions d'emplois et la réaffectation immédiate de ces emplois
- le recrutement de personnels titulaires par voie de concours pour pourvoir ces emplois
- la titularisation des agents contractuels qui le souhaitent,

FO DGFIP 84 votera contre les suppressions d'emplois imposées aux différents services du département.